VILLE DE PARIS

2 3 270

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

CONVOCATION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1er partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15ème a été convoqué par nous, Maire du 15ème, par lettre en date du 13 juin 2023 pour sa quatrième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie du 15ème :

Le lundi 18 septembre 2023, à dix-huit heures.

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15ème, le 12 septembre 2023.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour initial

1. 152023010 Désignation des secrétaires de séance

2. Adoption du Procès-verbal du Conseil d'arrondissement du 19 juin 2023

3. 2023 DDCT 61 États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2024,

4. 2023 DDCT 62 États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2024

5. 2023 DDCT 63 Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2024

6. 152023011 Inventaire des équipements de proximité du 15e arrondissement pour l'année 2024

7. 2023 DFA 61 Entretien d'un mur mitoyen sis 9, rue Miollis Paris 15e - Protocole d'accord de répartition des charges entre la Ville de Paris et les propriétaires de l'immeuble mitoyen.

8. 2023 DVD 88 Déploiement à Paris de diverses zones de stockage en cas de crue de la Seine. Signature d'une convention d'occupation et d'utilisation du domaine public avec la RATP

9. 2023 DPE 42 Subventions (24 700 euros) et conventions avec des associations œuvrant pour la réduction des déchets

10. 2023 SG 65 Conventions de financement avec l'Agence nationale du Sport dans le cadre du dispositif « Gagner du Terrain »

VILLE DE PARIS

2 3 | 271

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

11. 2023 DAC 162 Subventions et conventions ou avenants à convention pour l'implantation de résidences artistiques dans les collèges dans le cadre de l'Art pour Grandir et l'Olympiade Culturelle.

12. 2023 DASCO 80 Transformations Olympiques - Convention de mise à disposition de locaux et convention d'utilisation et d'animation des dojos solidaires avec la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo

13. 2023 DAC 163 Subventions conventions et avenants à convention avec onze structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir

14. 2023 DSOL 95 Aide alimentaire. 11 subventions de fonctionnement pour 9 associations (507 738€) pour des actions d'aide alimentaire à destination de personnes et de familles démunies.

15. 152023012 Modification de la Charte de fonctionnement du Conseil de la Jeunesse du 15e arrondissement

16. 2023 DU 69 Crèche Emeriau (15e) - Constitution d'une servitude de surplomb suite à des travaux d'isolation thermique par l'extérieur et création d'une servitude de passage avec I3F et régularisation foncière.

17. 2023 DFPE 153 Subvention (59.500 euros) - et conventions - à 5 associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique sur les 14e,15e,16e et 19e et sur tout Paris.

18. 2023 DFPE 160 Généralisation à l'ensemble des établissements municipaux des conseils de parents et des conseils d'établissement et modification des règlements intérieurs types proposés aux arrondissements

19. Communication sur la rentrée scolaire 2023

20. 2023 DASCO 79 Collèges publics - Dotations complémentaires de fonctionnement (1 431 520 euros), subventions d'équipement (57 230 euros) et subventions pour travaux (197 257 euros).

VILLE DE PARIS

2 3 | 272

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

21. 2023 DASCO 83 Caisse des écoles (15ème) – Subvention d'investissement (11 918,31 euros) au titre de la restauration scolaire du collège André CITROEN

22. 2023 DASCO 84 Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2024 (10 757 109 euros)

23. 2023 DASCO 85 Collèges publics imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2024 (2 738 585 euros)

24. 2023 DASCO 93 collèges publics parisiens - Modalités d'attribution des dotations de la Ville de Paris pour les actions éducatives des collèges publics

25. 2023 DASCO 94 Dotations de la Ville de Paris (1 402 000 euros) pour les actions éducatives des collèges publics

26. 2023 DASCO 95 collèges publics parisiens - Dotations (662 347 euros) pour le soutien départemental aux projets éducatifs des collèges publics

Voeux

27. V152023027 Vœu à la Maire de Paris présenté par Philippe Goujon, Agnès Evren, Gregory Canal, Claire de Clermont-Tonnerre, Laurent Racapé, Louise-Agathe Charpentier, Chantal Rolgen et les élus de la majorité du 15ème relatif à l'agrandissement du local du rucher pédagogique du parc Georges Brassens

28. V152023028 Vœu présenté par David AMIEL et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif à la poursuite de poursuivre l'agrandissement de la petite ceinture dans le 15e.

29. V152023029 Vœu présenté par David AMIEL et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif à l'augmentation de la taxe foncière

30. V152023030 Vœu au Maire du 15e arrondissement relatif aux produits de saison dans les cantines scolaires du 15edéposé par Julien Rippert, les élu.e.s du groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche et les élu.e.s du Groupe Écologiste de Paris 15e

VILLE DE PARIS

2 3 | 273

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

Ordre du jour complémentaire 1

1. 152023013 Adoption de la procédure d'urgence

2. 2023 DDCT 96 Subventions (35.000 euros) au titre de l'engagement citoyen et associatif à 11 associations.

3. 2023 DASCO 100 Transformations Olympiques - subventions (300 000 euros) et conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 26 associations dans le cadre du projet "éducation par le sport"

4. 2023 DVD 57 Soutien aux associations vélo : subventions de fonctionnement et d'investissement à 25 associations (montants 273 500€ en fonctionnement et 194 100€ en investissement) et conventions associées.

Voeux

5. V152023031 Vœu relatif au renouvellement des conseils de quartier, présenté par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15e

6. V152023032 Voeu relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Mario Soares sur l'immeuble du 17 boulevard Garibaldi, présenté par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15e

Ordre du jour complémentaire 2

1. 2023 DASCO 114 Caisse des écoles du 15e arrondissement – Subvention exceptionnelle (1.324.000 euros) pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire

Philippe GOUJON

Maire du 15ème arrondissement

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 274

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION

Désignation des secrétaires de séance

Réuni le lundi 18 septembre 2023, à dix-huit heures, dans la salle des fêtes de la Mairie du 15ème, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement,

Monsieur Valentin ROUFFIAC et Madame Anouch TORANIAN, ayant été désignés comme secrétaires de séance.

Sont présent(e)s (43) :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Fatiha AGGOUNE, David AMIEL, Anne-Sophie BORDRY, Evelyne BOSCHERON, Thibaut BRAGÉ, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Eléonore CREUZE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Mathieu LUINAUD, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE ,Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Julien RIPPERT, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Florian SITBON, Anouch TORANIAN, Anne-Claire TYSSANDIER, Hadrien VEYSSIERE.

Sont excusé(e)s (8) :

- Fanta BERETÉ, donne pouvoir à Catherine IBLED
- Claire DE CLERMONT-TONNERRE, donne pouvoir à Sylvie CEYRAC
- Anessa LAHOUASSA, donne pouvoir à François CONNAULT
- Isabelle LESENS, donne pouvoir à Jean-Yves PINET
- Pierre MENUET, donne pouvoir à Jacques-Henri SEMELLE
- Aminata NIAKATÉ, donne pouvoir à Thibaut BRAGÉ
- Simon VERMOREL, donne pouvoir à Grégory CANAL
- Hector VESPROUMIS, donne pouvoir à Louis LATINNE

Absent(e)s (3) :

- Nicolas JEANNETÉ
- Jérôme LORIAU
- Arthur WOLFF

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 334

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 18 septembre 2023

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Fatiha	AGGOUNE	
David	AMIEL	
Fanta	BERETÉ	
Anne-Sophie	BORDRY	
Evelyne	BOSCHERON	
Thibaut	BRAGÉ	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Louise-Agathe	CHARPENTIER	
François	CONNAULT	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Eléonore	CREUZE	
Claire	DE CLERMONT-TONNERRE	
Inès	DE RAGUENEL	
Clotilde	DEROUARD	
Charlotte	DESROUSSEAUX	
Marie-Caroline	DOUCERÉ	

F

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 335

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 18 septembre 2023

DÉLIBÉRATION

Agnès	EVREN		
Louisa	FERHAT		
Ségolène	FOUCHÉ		
Maud	GATEL		
Alexia	GERMONT		
Valérie	GIOVANNUCCI		
Catherine	IBLED		
Frédéric	JACQUOT		
Nicolas	JEANNETÉ		
Henri	JOZEFOWICZ		
Anessa	LAHOUASSA		P
Louis	LATINNE		
Franck	LEFEVRE		
Isabelle	LESENS		P
Jérôme	LORIAU		
Mathieu	LUINAUD		
Pierre	MENUET		P
Aminata	NIAKATÉ		P

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 336

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 18 septembre 2023

DÉLIBÉRATION

Ozlem	ORAKCI		
Marion	PARISET		
Jean-Philippe	PIERRE		
Jean-Yves	PINET		
Laurent	RACAPÉ		
Julien	RIPPERT		
Chantal	ROLGEN		
Valentin	ROUFFIAC		
Isabelle	ROY		
Anthony	SAMAMA		
Jacques-Henri	SEMELLE		
Florian	SITBON		
Anouch	TORANIAN		
Anne-Claire	TYSSANDIER		
Simon	VERMOREL		P
Hector	VESPROUMIS		P
Hadrien	VEYSSIERE		
Arthur	WOLFF		

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 275

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/149

Désignation secrétaire de séance

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.
Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15ème arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Monsieur Valentin ROUFFIAC et Anouch TORANIAN sont désignés secrétaires de séance.

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 276

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/150

ADOPTION DE LA PROCEDURE D'URGENCE

Le Conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement ;

Vu les articles L 2121-12 et L 2511-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convocation du mardi 12 septembre 2023 adressée par le Maire d'arrondissement pour la réunion du Conseil d'arrondissement du lundi 18 septembre 2023 ;

Vu l'ordre du jour initial publié le mardi 12 septembre 2023;

Sur la proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement ;

À LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT POUR**

Daniel-Georges COURTOIS, **S'ABSTENANT**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN. **VOTANT POUR**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/150

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT POUR**

NON INSCRITS (1)

Julien RIPPERT, **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Le Conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement approuve l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 278

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/151

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/61

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/61 tendant à :

- Approuver les modalités de répartition des sommes destinées aux dotations d'animation et de gestion locales des arrondissements pour l'exercice 2024.

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/61.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 279

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/152

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/62

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/62 tendant à :

- Autoriser les conseils d'arrondissement à effectuer des dépenses d'investissement sur des équipements autres que ceux visés à l'article L.2511-16 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/62.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 280

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/153

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/63

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/63 tendant à :

- Mettre à jour l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge pour l'année 2024.

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/63.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 281

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/154

Inventaire des équipements de proximité du 15e arrondissement pour l'année 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2511-13, L.2511-16 et L.2511-18 ;

Vu le projet de délibération concernant l'inventaire des équipements dont le conseil du 15e arrondissement a la charge ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Grégory CANAL ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement ;

À L'UNANIMITÉ

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article 1er : L'inventaire des équipements de proximité dont le Conseil du 15e arrondissement a la charge est fixé conformément à la liste ci-annexée.

Article 2 : L'ensemble des précédentes délibérations concernant l'inventaire des équipements dont le Conseil du 15e arrondissement a la charge est abrogé.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 282

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/154

MA 15 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2024

244 Equip.

Mairie	Direct°	Code_type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DAC	13111	Bibliothèque	Bibliothèque municipale Gutenberg	8, rue de la montagne d'Aulas	3128
MA 15	DAC	13113	Médiathèque	Bibliothèque-discothèque municipale Vaugirard	154, rue Lecourbe	3172
MA 15	DAC	13113	Médiathèque	Bibliothèque-discothèque-vidéothèque municipale Andrée Chedid (ex- Be	36, rue Emeriau	3173
MA 15	DAC	13113	Médiathèque	Bibliothèque-médiathèque Marguerite Yourcenar	41, rue d'Alleray	3179
MA 15	DAC	13211	Conservatoire	Conservatoire municipal Frédéric Chopin (adresse temporaire)	99, rue Olivier de Serres	3195
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Annexe de l'école maternelle du 56 avenue Félix Faure	78, rue de l'Eglise	532
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 10 rue François Coppée	10, rue François Coppée	541
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Annexe de l'école maternelle 66 rue de la Procession (ex- Ecole maternell	102, rue d'Alleray	546
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 149 rue de Vaugirard	149, rue de Vaugirard	587
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 15 rue Aristide Maillol	15, rue Aristide Maillol	591
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 16 rue Emeriau	16, rue Emeriau	601
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 17 rue des Volontaires	17, rue des Volontaires	610
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 2 rue Théodore Deck	2, rue Théodore Deck	637
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 22 rue Sextius Michel	22, rue Sextius Michel	651
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 3 place du cardinal Amette	3, place du cardinal Amette	665
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Annexe de l'école maternelle 9 rue Varet (ex- Ecole maternelle 3 rue Jong	3, rue Jongkind	689
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 34 rue Olivier de Serres	34, rue Olivier de Serres	706
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 35 avenue Emile Zola	35, avenue Emile Zola	708
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 38 rue Violet	38, rue Violet	712
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 40 rue des Morillons	40, rue des Morillons	730
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 42 rue d'Alleray	42, rue d'Alleray	737
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 5 avenue de la porte Brancion	5, avenue de la porte Brancion	749
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 5 rue Lacordaire	5, rue Lacordaire	757
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 56 avenue Félix Faure	56, avenue Félix Faure	775
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 6 rue Gerbert	6, rue Gerbert	788
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 66 rue de la Procession	66, rue de la Procession	802
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 72 rue Gutenberg	72, rue Gutenberg	816
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 9 rue Varet	9, rue Varet	839
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 95 rue Balard	95, rue Balard	849
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle A 33 rue de l'amiral Roussin	33, rue de l'amiral Roussin	854
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle A 33 rue Miollis	33, rue Miollis	855
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle B 13 rue Cépré	13, rue Cépré	856
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle B 83 rue Mademoiselle	83, rue Mademoiselle	857
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 20 rue de la Saïda	20, rue de la Saïda	9913
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 10 rue Emeriau	10, rue Emeriau	871
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 12 rue Fondary	12, rue Fondary	896
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 14 rue François Coppée	14, rue François Coppée	906
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 146 avenue Félix Faure	146, avenue Félix Faure	912
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 15 rue de Cherbourg	15, rue de Cherbourg	916
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 19 rue Blomet	19, rue Blomet	951

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 283

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/154

MA 15 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2024

244 Equip.

Mairie	Direct°	Code_type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 197 rue Saint-Charles	197, rue Saint-Charles	956
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 20 rue Falguière	20, rue Falguière	961
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 25 rue Rouelle	25, rue Rouelle	987
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 27 rue Olivier de Serres	27, rue Olivier de Serres	990
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 3 rue Corbon	3, rue Corbon	1004
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 33bis rue Miollis	33bis, rue Miollis	1014
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 5 avenue de la porte Brancion	5, avenue de la porte Brancion	1051
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 50 rue Gutenberg	50, rue Gutenberg	1061
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 56 avenue Félix Faure	56, avenue Félix Faure	1071
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 7 rue Lacordaire	7, rue Lacordaire	1094
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 10 rue Saint-Lambert	10, rue Saint-Lambert	1122
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 17 rue Vigée-Lebrun	17, rue Vigée-Lebrun	1127
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 21 rue Dupleix	21, rue Dupleix	1128
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire A 35 rue de l'amiral Roussin	35, rue de l'amiral Roussin	1131
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire B 11 rue Vigée-Lebrun	11, rue Vigée-Lebrun	1150
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire B 12 rue Saint-Lambert	12, rue Saint-Lambert	1152
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire B 3 place du cardinal Amette	3, place du cardinal Amette	1153
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire B 81 rue Mademoiselle	81, rue Mademoiselle	1171
MA 15	DASCO	10113	Ecole élémentaire & annexes	Ecole élémentaire 20 rue de la Saïda	20, rue de la Saïda	9912
MA 15	DASCO	10112	Ecole maternelle & annexes	Ecole maternelle 18 rue de la Fédération (ex- école polyvalente)	18, rue de la Fédération	615
MA 15	DASCO	10114	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 3 boulevard des frères Voisin	3, boulevard des frères Voisin	1199
MA 15	DASCO	10114	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 78 rue de la Convention	78, rue de la Convention	1216
MA 15	DASCO	10114	Ecole polyvalente & annexes	Ecole polyvalente 28 rue Dombasle	28, rue Dombasle	9324
MA 15	DDCT	17211	Mairie d'arrondissement	Mairie du 15ème arrondissement	31, rue Péclet	4033
MA 15	DDCT	17212	Annexe de Mairie d'arrondissement	Annexe 1 de la mairie du 15ème ardt. rue Lecourbe (remplace la fiche n°4	154, rue Lecourbe	12302
MA 15	DDCT	17212	Annexe de Mairie d'arrondissement	Annexe 2 de la mairie du 15ème ardt. rue Violet (remplace la fiche n°4048	69, rue Violet	12303
MA 15	DDCT	17317	Maison des associations, locaux associatifs	Maison de la vie associative et citoyenne du 15ème ardt.	22, rue de la Saïda	4088
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Alleray - Procession	79, rue d'Alleray	3324
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin de la rue de La Quintinie	28bis, rue des Favorites	3349
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin des Cévennes	3, rue Cauchy	3356
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin d'immeubles Albert Bartholome - Brancion	28, avenue Albert Bartholome	3371
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Brancion	5, avenue de la porte Brancion	3373
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin du 62 au 68 rue d'Alleray	62, rue d'Alleray	3382
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin du Grand Pavois	187, rue de Lourmel	3389
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Duranton	1, rue Duranton	3398
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Rosalind Franklin (ex- Jardin Félix Faure-Lourmel)	187, rue de Lourmel	3400
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin des Martyrs juifs	4, quai de Grenelle	3429
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Alleray - Saint-Amand	90, rue d'Alleray	3457
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Bargue - Platon	126, rue Falguière	3465

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 284

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/154

MA 15 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2024

244 Equip.

Mairie	Direct°	Code type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Bela Bartok	26, place de Brazzaville	3467
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Cambronne	3, rue Alexandre Cabanel	3472
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Jean Chérioux (ex- square de la place Adolphe Chérioux)	260, rue de Vaugirard	3494
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Yvette Chauvire (ex- square de la place du Commerce)	25, place du Commerce	3501
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Franck Bauer (ex- square de la place Dupleix)	1, place Dupleix	3502
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de la place Etienne Pernet	30, place Etienne Pernet	3503
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de l'Oiseau lunaire	43, rue Blomet	3509
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square du cardinal Versier	1, rue Thureau-Dangin	3555
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square clos Feuquieres - Desnouettes	30, rue Desnouettes	3558
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square du docteur Calmette	2, rue Jean Sicard	3559
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Garibaldi	141, boulevard de Grenelle	3594
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Gerbert - Blomet	113, rue Blomet	3601
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Jean Cocteau	122, avenue Félix Faure	3619
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Necker	1, rue Tessier	3649
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Nicole de Hauteclocque	23, rue Desaix	3650
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Pablo Casals	41, rue Emeriau	3653
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Paul Gilot	38bis, rue de la Convention	3655
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Pierre-Adrien Dalpayrat	21, rue du Cotentin	3665
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de la porte de la Plaine	2, place des Insurgés de Varsovie	3666
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de la rue des Périchaux	123, boulevard Lefebvre	3682
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Saint-Lambert	2, rue Jean Formige	3691
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Violet	4bis, place Violet	3710
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Carlo Sarrabezolles	1, rue René Ravaud	5001
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin de l'hôpital Vaugirard	389, rue de Vaugirard	5008
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin des Mères et Grand-mères de la place de mai	9, rond-point du pont Mirabeau	6246
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Marie Poussepin (ex- Square de la rue de la Croix-Nivert)	242, rue Lecourbe	7691
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Saïda	68, rue de Dantzig	9370
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Marguerite Boucicaut (ex- jardin de l'ancien hôpital Boucicaut)	7, allée Isadora Duncan	9663
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square Castagnary - Bessin	3, rue du Bocage	9971
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin Elisabeth Boselli (ex- jardin du boulevard Victor)	34, boulevard Victor	10492
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Square de l'Hopital Necker	149, rue de Sèvres	10861
MA 15	DEVE	15115	Promenade ouverte, Mail planté, Jardin, Square	Jardin des Enfants du Vélodrome d'Hiver	5, rue Nélaton	10897
MA 15	DEVE	15220	Jardinet décoratif	Jardinet de la rue Cambronne	2 rue Cambronne	12502
MA 15	DEVE	15220	Jardinet décoratif	Square Marin La Meslée	92, rue Desnouettes	3644
MA 15	DEVE	15220	Jardinet décoratif	Jardinet de la Maison communale	69, rue Violet	3746
MA 15	DEVE	15220	Jardinet décoratif	Jardinets de la rue du colonel Colonna d'Ornano	6, rue du colonel Colonna d'Ornano	3785
MA 15	DEVE	15220	Jardinet décoratif	Plate-bande du boulevard Pasteur	13, boulevard Pasteur	3802
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue de l'amiral Roussin	20, rue de l'amiral Roussin	7398
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de l'angle des rues de la Convention - des Bergers	49, rue de la Convention	7399

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 285

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/154

MA 15 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2024

244 Equip.

Mairie	Direct°	Code_type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Décoration de la place Camille Claudel	2, place Camille Claudel	7400
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinets de l'avenue Emile Zola	29, avenue Emile Zola	7401
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de l'angle des rues de la Fédération - de Suffren	77, rue de la Fédération	7402
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue du docteur Finlay	29, rue du docteur Finlay	7403
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière angle des rues Lecourbe - de la Croix Nivert	269, rue Lecourbe	7404
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue de Lourmel	77, rue de Lourmel	7405
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinet du monument aux Morts de la mairie du 15ème ardt.	31, rue Péclet	7406
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinet du rond-point du pont Mirabeau	3, rond-point du pont Mirabeau	7407
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue François Bonvin	14, rue François Bonvin	7408
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinet du monument de la France renaissante	2, allée des Cygnes	7409
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du monument du Souvenir français	3, rue Pétel	7410
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du parvis de la place Raoul Dautry	6, place Raoul Dautry	7411
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Péclet	1, rue Péclet	7413
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Pelouses de la rue Cambronne	26, rue Cambronne	7414
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la place Georges Mulot	1, place Georges Mulot	7415
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la place Jacques Marette	51, rue des Morillons	7416
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de l'angle des rues de Vouillé - Labrousse	56, rue de Vouillé	7418
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinet du rond-point de la porte de la Plaine	1, place des Insurgés de Varsovie	7420
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Mail de la rue Modigliani	3, rue Modigliani	7421
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Jongkind	2, rue Jongkind	7422
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinets de la tour Orphée	71, quai André Citroën	7423
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue des Morillons	38, rue des Morillons	7424
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Dombasle	52, rue Dombasle	7425
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la rue de Vaugirard	277, rue de Vaugirard	7426
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la place Bienvenüe	4, place Bienvenüe	7427
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la rue Saint-Charles	96, rue Saint-Charles	7428
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de l'avenue du Maine	2, place Bienvenüe	7430
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière de la villa de l'Astrolabe	10, villa de l'Astrolabe	7431
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue du Commerce	11, rue du Commerce	7432
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du 12 rue Fondary	12, rue Fondary	9548
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du 102 rue de Javel	102, rue de Javel	9551
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la place de la Laïcité	place de la Laïcité	10012
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de l'angle des rues Lecourbe - Vasco de Gama (rectification du	335, rue Lecourbe	10260
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière du 25 rue Ginoux	25, rue Ginoux	10403
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de l'ancien hôpital Boucicaut	6, allée Isadora Duncan	10404
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Marie Skobtsov	22, rue Marie Skobtsov	10631
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du 163 rue de Sèvres	163, rue de Sèvres	10632
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du 13 rue Sainte-Félicité	13, rue Sainte-Félicité	10633
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Gerbert (n° impairs) (fusionnées avec le n°10849 pré	1, rue Gerbert	10849

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 286

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/154

MA 15 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2024

244 Equip.

Mairie	Direct°	Code_type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières de la rue Brancion	32, rue Brancion	10850
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du boulevard de Vaugirard	52V, boulevard de Vaugirard	11586
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Décoration végétale de la rue de Vaugirard	39TT, rue de Vaugirard	11587
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinière verticale du square Desaix	16, square Desaix	11588
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du boulevard Pasteur	52 V, boulevard Pasteur	11950
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières 'RAE' de la rue François Coppée (rue avec des écoles)	3, rue François Coppée	12012
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières du 189 rue de Vaugirard	189, rue de Vaugirard	12227
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières 'RAE' de la rue Schutzenberger (rue avec des écoles)	2, rue Schutzenberger	12258
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières EVQ rue des frères Morane (Embellir vos quartiers)	11, rue des frères Morane	12500
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières EVQ rue Mademoiselle (Embellir vos quartiers)	29, rue Mademoiselle	12501
MA 15	DEVE	15311	Terre-plein, jardinière, plate-bande	Jardinières VGA rue Vaugirard	275, rue Vaugirard	12503
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé du square Pierre-Adrien Dalpeyrat	21, rue du Colonel Pierre Avia	8160
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé des Cévennes	9, rue Cauchy	9339
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé de la Maison communale	69, rue Violet	9339
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé de la Félicité - TEP Paul Barruel	24, rue Paul Barruel	10648
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé du square Marie Poussepin (ex- Jardin Marie Poussepin)	242, rue Lecourbe	xxxx
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé du square Clos Feuquières (ex- Jardin du square Clos Feu	30, rue Desnouettes	xxxx
MA 15	DEVE	15711	Espace vert partagé, éphémère ou pédagogique	Jardin partagé du Square Saint-Lambert (ex- Jardin du square Saint-Lamb	2, rue Jean Formige	xxxx
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 10 villa Frédéric Mistral	10, villa Frédéric Mistral	1960
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 13 rue Cauchy	13, rue Cauchy	1997
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 131 rue Falguière	131, rue Falguière	2000
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 14-18 rue Viala - art.28	14-18, rue Viala	2014
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 15 rue Modigliani (ex- crèche collective)	15, rue Modigliani	2025
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 18bis avenue de Lowendal	18bis, avenue de Lowendal	2056
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Mini-crèche 193quater rue Saint-Charles	193quater, rue Saint-Charles	2069
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 2 rue Maurice Maignen	2, rue Maurice Maignen	2078
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective La Quintinie - Procession (22 rue de la Procession)	22, rue de la Procession	2095
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 31 rue Santos-Dumont	31, rue Santos-Dumont	2139
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 32 rue Edgar Faure	32, rue Edgar Faure	2140
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 379bis rue de Vaugirard	379bis, rue de Vaugirard	2156
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 44 rue des Morillons	44, rue des Morillons	2192
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective Platon - Bargue (47 rue Bargue)	47, rue Bargue	2196
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective Marguerite - Mylonnet (5 rue Clément Mylonnet)	5, rue Clément Mylonnet	2204
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 53 rue Emeriau	53, rue Emeriau	2214
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective La Plaine - Lefebvre (54 boulevard Lefebvre)	54, boulevard Lefebvre	2216
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 59 avenue Emile Zola	59, avenue Emile Zola	2225
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 62 rue Cambronne	62, rue Cambronne	2243
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 71 avenue Félix Faure	71, avenue Félix Faure	2260
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 73 avenue Félix Faure	73, avenue Félix Faure	2263

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 2 87

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/154

MA 15 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2024

244 Equip.

Mairie	Direct°	Code_type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 33 rue Lacordaire	33, rue Lacordaire	4895
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective 141 rue de la Convention	141, rue de la Convention	5306
MA 15	DFPE	11111	Crèche collective	Crèche collective Croix-Nivert - Théodore Deck (25 rue Théodore Deck)	25, rue Théodore Deck	6322
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 19 rue Charles Lecocq - art.28	19, rue Charles Lecocq	2066
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil Emeriau -Art.28	29, rue Emeriau	2515
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 4 rue André Gide - art.28	4, rue André Gide	2597
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil collectif et familial 139-141 rue Castagnary (at	139-141, rue Castagnary	4893
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 37 rue Falguière - art.28	37, rue Falguière	6428
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil Grenelle – Père Fragile - art. 28	3, ruelle au Père fragile	7973
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil 18 rue de l'ingénieur Robert Keller (remplace l	18, rue de l'ingénieur Robert Keller	10175
MA 15	DFPE	11115	Equipement multi-accueil	Etablissement multi-accueil Lefebvre-Périchaux- art. 28	143-147, boulevard Lefebvre	9976
MA 15	DFPE	11116	Jardin d'enfants OPAC	Jardin d'enfants OPAC 11 rue des quatre frères Peignot (non passé à Par	11, rue des quatre frères Peignot	2600
MA 15	DFPE	11211	Crèche familiale	Crèche familiale 25 allée du capitaine Dronne	25, allée du capitaine Dronne	2348
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Croix-Nivert	107, rue de la Croix-Nivert	2713
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Paul Barruel	24, rue Paul Barruel	2745
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique René et André Mourion	19, rue Gaston de Caillavet	2751
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Sablonnière	62, rue Cambronne	2752
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Varet	2, rue Varet	2759
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Dupleix	Boulevard de Grenelle, métro Dupleix	6655
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Calmette	Boulevard Lefèvre face au n°125	6556
MA 15	DJS	12212	Terrain d'éducation physique	Terrain d'éducation physique Saint-Lambert	8, rue Saint-Lambert	11659
MA 15	DJS	12213	Terrain de tennis	Tennis La Plaine	13, rue du Général Guillaumat	4661
MA 15	DJS	12213	Terrain de tennis	Tennis Rigoulot	18, avenue de la porte Brancion	4664
MA 15	DJS	12214	Terrain de boules	Boulodrome Rigoulot	18, avenue de la porte Brancion	4672
MA 15	DJS	12217	Aire sportive en accès libre	Skate Park Laïcité	1, place de la laïcité	10640
MA 15	DJS	12219	Equipement sportif d'extérieur	TEP Fédération (ex- gymnase avec TEP multi-générationel)	16, rue de la Fédération	8424
MA 15	DJS	12217	Aire sportive en accès libre	Aire sportive de l'île aux Cygnes	40 V, allée des Cygnes	9198
MA 15	DJS	12217	Aire sportive en accès libre	Agrès extérieurs Bartholomé (ex- ensemble d'agrès extérieurs de l'avenue	_, avenue Albert Bartholomé	xxxx
MA 15	DJS	12220	Stade	Stade La Plaine	13, rue du général Guillaumat	2965
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Cévennes	11, rue de la montagne d'Aulas	2858
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase de la Croix-Nivert	107, rue de la Croix Nivert	2869
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Keller	16, rue de l'ingénieur Robert Keller	2875
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Dupleix	28, rue Edgar Faure	2891
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Falguière	144, rue Falguière	2893
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Olivier de Serres	99, rue Olivier de Serres	2919
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Raymond Burgard	251, rue de Vaugirard	2927
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Saint-Lambert	8, rue Saint-Lambert	2933
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase La Plaine	13, rue du général Guillaumat	4737
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Fédération	16, rue de la Fédération	8178

MA 15 - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE INSCRITS A L'INVENTAIRE 2024

244 Equip.

Mairie	Direct°	Code_type	Type	Désignation	Adresse	N° Equip
MA 15	DJS	12311	Gymnase	Gymnase Rigoulot	18, avenue de la porte Brancion	4736
MA 15	DJS	12312	Salle de sports	Salles de sports Sablonnière	62, rue Cambronne	2964
MA 15	DJS	12313	Piscine	Piscine La Plaine	13, rue du général Guillaumat	2996
MA 15	DJS	12313	Piscine	Piscine René et André Mourion	19, rue Gaston de Caillavet	3015
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Centre Paris Anim' Brancion	18, avenue de la porte Brancion	3036
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Centre Paris Anim' Frères Voisin	10, allée des frères Voisin	3042
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Centre Paris Anim' Espace Cévennes	9, rue de la montagne d'Aulas	3046
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Centre Paris Anim' Sohane Benziane	20, rue Georges Duhamel	3072
MA 15	DJS	12411	Centre Paris Anim'	Espace Paris Plaine	13, rue du général Guillaumat	4828

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 288

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/155

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFA/2023/61

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFA/2023/61 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer le protocole d'accord de répartition des charges entre la Ville de Paris et les propriétaires de l'immeuble sis au 9 Rue Miollis, pour les travaux sur le mur pignon mitoyen.
- Procéder au remboursement des propriétaires de l'immeuble, Madame et Monsieur BARRET, de la quote-part de la Ville de Paris qui s'établit à 7 387,05 euros TTC.

Madame Valérie GIOVANNUCCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFA/2023/61.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 289

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/156

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2023/57

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/57 tendant à :

- Attribuer des subventions annuelles à 25 associations promouvant la culture et la pratique du vélo :
  - Des subventions de fonctionnement pour un montant total de 273 500 euros dont pour le 15e arrondissement
    - 5 000 euros à l'association Cyclocube
    - 6 000 euros à l'association Entraide et Savoir Necker-Falguière
    - 1 000 euros à l'association SPORT 7
  - Des subventions d'investissement pour un montant total de 194 100 euros dont pour le 15e arrondissement :
    - 2 500 euros à l'association Entraide et Savoir Necker-Falguière

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Isabelle LESENS, Conseillère d'Arrondissement, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD2023/57.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 290

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/157

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2023/88

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/88 tendant à :

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer avec la RATP une convention d'occupation et d'utilisation du domaine public en vue du déploiement à Paris de diverses zones de stockage gérées par la RATP en cas de crue de la Seine.

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs et Madame, Philippe GOUJON, Jacques-Henri SEMELLE, Catherine IBLED et Jean-Yves PINET,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/88.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 291

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/158

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPE/2023/42

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2023/42 tendant à :

- Attribuer des subventions d'un montant total de 24 700 euros à 5 associations pour leur engagement dans la réduction des déchets dont :
  - 8 000 euros à l'association Emmaüs Défi

- Autoriser la Mairie de Paris à signer les conventions correspondantes

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2023/42.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 292

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/159

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris SG/2023/65

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2023/65 tendant à :

- Approuver la convention de financement avec l'Agence Nationale des Sports dans le cadre du dispositif « Gagner du Terrain » sur les sites Léon Frapié (Paris 20e) et Sablonnière (Paris 15e).
- Autoriser la Mairie de Paris à signer les conventions correspondantes

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs et Mesdames, Philippe GOUJON, Valentin ROUFFIAC, Thibaut BRAGÉ, Catherine IBLED, Florian SITBON, Julien RIPPERT, Jean-Yves PINET et Ozlem ORACKI.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2023/65.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 293

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/160

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/162

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/162 tendant à :

- Attribuer des subventions pour un montant total de 450 650 euros à diverses associations, établissements culturels et organismes, pour l'implantation de résidences artistiques au sein de collèges parisiens dans le cadre de l'Art pour Grandir et l'Olympiade Culturelle, dont :
  - 5 000 euros à l'agence du court métrage pour une résidence artistique en collège (Paris 15e)
  - 5 000 euros au théâtre Silvia Monfort pour une résidence artistique en collège (Paris 15e)

- Autoriser la Mairie de Paris à signer les conventions et avenants correspondants

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs et Mesdames, Philippe GOUJON, Valentin ROUFFIAC, Thibaut BRAGÉ, Catherine IBLED, Florian SITBON, Julien RIPPERT, Jean-Yves PINET et Ozlem ORACKI.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/162.

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	294

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/161

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/80

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/80 tendant à :

- Autoriser la Mairie de Paris à signer la convention d'occupation temporaire des locaux de la Ville de Paris et la convention d'utilisation et d'animation des dojos solidaires avec la Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs et Mesdames, Philippe GOUJON, Valentin ROUFFIAC, Thibaut BRAGÉ, Catherine IBLED, Florian SITBON, Julien RIPPERT, Jean-Yves PINET et Ozlem ORACKI.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/80.

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	295

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/162

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/100

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/100 tendant à :

- Attribuer des subventions annuelles de fonctionnement à plusieurs associations parisiennes pour un montant total de 300 000 euros dans le cadre du projet « Éducation par le sport » dont :
  - 7 500 euros à CAPSAA dont le siège social est situé au 130 rue de Lourmel (15e)
  - 5 000 euros à Paris Basket 15 dont le siège social est situé au 44 boulevard de Grenelle (15e)
  - 5 000 euros à Athlétic Club Paris 15 dont le siège social est situé au 44 boulevard de Grenelle (15e)
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs et Mesdames, Philippe GOUJON, Valentin ROUFFIAC, Thibaut BRAGÉ, Catherine IBLED, Florian SITBON, Julien RIPPERT, Jean-Yves PINET et Ozlem ORACKI.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/100.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 296

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/163

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/163

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/163 tendant à :

- Attribuer des subventions de fonctionnement à 11 structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir, dont :
  - 185 000 euros à l'Association du Théâtre de la Ville (Paris 4e), pour son action de sensibilisation au spectacle avec le parcours enfance et jeunesse.

- Autoriser la Mairie de Paris à signer les conventions et avenants correspondants

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/163.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 297

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/164

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DDCT/2023/96

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/96 tendant à :

- Approuver les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement à 11 associations pour un montant total de 35 000 euros dont :
  - 1 000 euros à l'association « Ensemble aux frères Voisin » située 18 allée des Frères Voisin (Paris 15e).

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Henri JOZEFOWICZ et Madame Sylvie CEYRAC ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DDCT/2023/96.

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	298

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/165

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/95

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/95 tendant à :

- Attribuer 11 subventions de fonctionnement, pour un montant total de 507 738 euros, à 9 associations pour des actions d'aide alimentaire à destination de personnes et familles démunies dont :
    - 7 500 euros à l'Union des Institutions Sociales du 15e arrondissement dont le siège se situe 31 rue Péclet (Paris 15e)

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Henri JOZEFOWICZ et Madame Sylvie CEYRAC ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/95.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 299

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/165

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/95

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/95 tendant à :

- Attribuer 11 subventions de fonctionnement, pour un montant total de 507 738 euros, à 9 associations pour des actions d'aide alimentaire à destination de personnes et familles démunies dont :
    - 7 500 euros à l'Union des Institutions Sociales du 15e arrondissement dont le siège se situe 31 rue Péclet (Paris 15e)

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Henri JOZEFOWICZ et Madame Sylvie CEYRAC ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/95.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 300

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/166

Modification de la Charte de fonctionnement du Conseil de la Jeunesse du 15e arrondissement

Le Conseil d'arrondissement du 15ème arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son livre 5, titre 1er ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et, notamment, son chapitre 8 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris JS/2001/550 du 20 novembre 2001, créant un Conseil Local de la Jeunesse dans chaque arrondissement parisien ;

Vu la délibération XV/2002/050 du Conseil d'arrondissement du 15e en date du 2 avril 2002, créant un Conseil Local de la Jeunesse du 15e ;

Vu la délibération XV/2022/004 du Conseil d'arrondissement du 15e en date du 24 janvier 2022, adoptant la nouvelle Charte de fonctionnement du Conseil Local de la Jeunesse du 15e ;

Vu la réunion du Conseil de la jeunesse du 24 juin 2023 ;

Louis LATINNE, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Louis LATINNE, Thibaut BRAGÉ et Florian SITBON

Sur la proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement ;

À LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 301

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/166

DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **S'ABSTENANT**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **S'ABSTENANT**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT POUR**

NON INSCRITS (1)

Julien RIPPERT **S'ABSTENANT**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Approuve la Charte de fonctionnement du Conseil de la Jeunesse ainsi modifiée :

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 302

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/166

CHARTE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE DU 15E

•••

ARTICLE 1

Le Conseil de la Jeunesse du 15e est créé par délibérations du Conseil de Paris des 19 et 20 novembre 2001, du Conseil d'Arrondissement du 2 avril 2002.
La Charte est modifiée par le Conseil d'Arrondissement du 24 janvier 2022 puis du 18 septembre 2023 sur proposition du Conseil de la Jeunesse en date du 24 juin 2023.

ARTICLE 2

Le Conseil de la Jeunesse du 15e est une instance consultative du Conseil d'Arrondissement. Ses débats sont publics.

ARTICLE 3

Le Conseil de la Jeunesse du 15e est un outil de promotion de l'accès des jeunes à l'exercice de la citoyenneté et à l'autonomie. Il a pour objectifs la participation des jeunes à la vie de l'arrondissement, la création de projets qui contribuent au développement de l'arrondissement et l'organisation de débats et événements ayant attrait à la jeunesse et aux sujets qui la préoccupent.

ARTICLE 4

Lieu d'information et de dialogue mutuel entre les jeunes de l'arrondissement et la municipalité, le Conseil de la Jeunesse du 15e peut être saisi par le Conseil d'Arrondissement ou par le Maire pour émettre un avis sur un dossier ou participer à l'activité de la municipalité. Inversement, le Conseil de la Jeunesse du 15e peut débattre sur des propositions émanant du Conseil d'Arrondissement. Il peut aussi poser des questions écrites au Maire sur tout sujet en lien avec l'arrondissement, par l'intermédiaire de l'adjoint au Maire chargé de la Jeunesse.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/166

ARTICLE 5

Le Conseil de la Jeunesse du 15e est composé de 40 titulaires qui, au titre de leur résidence ou de leur activité professionnelle, de formation ou associative, concourent à la vie de l'arrondissement. L'autorisation du responsable légal du jeune est obligatoire pour en être membre.

ARTICLE 6

La participation au Conseil de la Jeunesse du 15e est basée sur le volontariat. Sont membres du Conseil de la Jeunesse du 15e, les jeunes répondant aux critères de l'article 5, et qui se portent candidats auprès de la Mairie d'arrondissement dès lors qu'ils ont entre 13 et 17 ans. Les membres du Conseil de la Jeunesse du 15e sont tirés au sort, en respectant la parité entre femmes et hommes, au nombre d'au moins 2 Conseillers par quartier de l'arrondissement.
Chaque Conseiller est élu pour un mandat d'un an pouvant être prolongé d'une année supplémentaire par simple demande écrite à la date anniversaire de son admission au Conseil.
Les membres du Conseil de la Jeunesse du 15e s'obligent à respecter la présente Charte.
En cas de vacance d'un ou plusieurs siège(s) du Conseil de la Jeunesse, un remplacement par tirage au sort est organisé par les co-présidents en amont de la convocation de l'Assemblée Plénière suivante. Ce remplacement devra respecter les conditions de composition du Conseil définies dans le présent article.

ARTICLE 7

Les membres du Conseil de la Jeunesse du 15e sont appelés Conseillers. Ils sont bénévoles.

ARTICLE 8

Chaque Conseiller ne possède qu'un mandat. Une procuration peut être donnée à un autre membre du Conseil. Seuls les Conseillers peuvent participer aux votes. Les votes sont acquis à la majorité des suffrages exprimés. En cas d'égalité, la question est reportée à l'avis du Conseil suivant.

ARTICLE 9

Le Conseil de la Jeunesse du 15e est co-présidé par deux de ses membres, à parité, tirés au sort à la fin de chaque Assemblée Plénière en prévision de la suivante.
Le Maire et son ou ses élus délégués à la jeunesse assistent de droit au Conseil.

ARTICLE 10

Le Conseil de la Jeunesse du 15e se réunit dans une salle mise à disposition par le Maire. Le Conseil se réunit au moins trois fois par an en Assemblée Plénière.
Si la situation l'exige, le Conseil peut se tenir de manière dématérialisée.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/166

Il est convoqué par le Maire ou son adjoint chargé de la Jeunesse au moins 5 jours francs avant la date prévue pour la réunion. L'ordre du jour de la réunion, qui est rédigé par le Maire ou par son adjoint chargé de la jeunesse, en accord avec les co-présidents de la séance concernée, accompagne la convocation.
Le Conseil de la Jeunesse du 15e est constitué de Commissions de travail afin de répondre à son objet tout au long de l'année et préparer les Assemblées Plénières. Leur objet et composition sont désignés et votés lors des Assemblées Plénières.
Chaque Conseiller participe à une ou plusieurs Commissions.
Les Commissions sont co-animées par 2 de ses membres élus par les Conseillers de cette dernière. Ils sont appelés rapporteurs. Elles se réunissent officiellement à l'occasion des Assemblées des Commissions, lesquelles sont convoquées par le Maire ou son représentant.

ARTICLE 11

Outre les membres du Conseil et les personnes prévues à l'article 9, le Conseil peut entendre toute personne dont la compétence est en rapport avec les points inscrits à l'ordre du jour, sur invitation du Maire ou du Conseil de la Jeunesse du 15e.

ARTICLE 12

Le compte-rendu de chaque réunion est rédigé par les co-présidents et transmis aux membres du Conseil dans les meilleurs délais.

ARTICLE 13

Afin de permettre le développement civique, culturel et personnel des membres du Conseil de la Jeunesse du 15e, la Mairie organise des activités à destination des Conseillers, telles que des formations, visites ou sorties encadrées.

ARTICLE 14

Une fois par an, le Conseil de la Jeunesse du 15e présente un rapport au Maire qui en informe le Conseil d'Arrondissement.

ARTICLE 15

Le Conseil de la Jeunesse du 15e informe les jeunes de l'arrondissement de ses débats et de ses actions. A cet effet, une place lui est accordée dans le journal municipal diffusé par la Mairie du 15e. Le site Internet de la Mairie du 15e et l'utilisation de réseaux sociaux spécifiques au nom du Conseil de la Jeunesse du 15e peuvent être à sa disposition. Ceci est structuré par les co-présidents et rapporteurs lors de réunions avec le ou les représentants du Maire chargé(s) de la jeunesse.

ARTICLE 16

Un Conseiller perd sa qualité de membre du Conseil dans l'un des cas suivants :

- S'il démissionne ;

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/166

- S'il dépasse le nombre limite de 3 absences consécutives aux Assemblées Plénières ou aux Assemblées des Commissions ;
- Si son responsable légal n'est plus d'accord avec sa participation au Conseil ;
- S'il ne justifie plus de par sa résidence ou son activité professionnelle, ou sa formation ou son investissement associatif, d'un lien avec la vie du 15e arrondissement ;
- S'il ne respecte pas la Charte et le Règlement Intérieur du Conseil de la Jeunesse du 15e.

Son remplacement est effectué conformément à l'article 6 de la présente Charte.

ARTICLE 17

Le Conseil de la Jeunesse du 15e est informé de la perte de qualité de membre de ses Conseillers ainsi que des motifs de cette perte.

ARTICLE 18

La Charte du Conseil de la Jeunesse du 15e est adoptée par le Conseil d'Arrondissement. Elle peut être modifiée par le Conseil d'arrondissement, à la demande des deux tiers des membres du Conseil de la Jeunesse du 15e, ou à la demande du Maire ou de son adjoint chargé de la Jeunesse.

Lors d'une modification de la Charte, il est alors proposé aux Conseillers en place de renouveler leur mandat en cours par demande écrite. Dans le cas contraire, leur mandat sera considéré comme arrivé à son terme.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 306

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/167

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DU/2023/69

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2023/69 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à :

- Constituer dans le cadre de travaux d'isolation thermique réalisés à la crèche Emeriau, située sur la parcelle DV 29 sise 53 rue Emeriau et 2 à 6 rue Ginoux (Paris 15e), une servitude de surplomb par l'extérieur sur la propriété voisine de la société Immobilière 3F située sur la parcelle DV 28.

- Constituer la servitude de passage à titre gracieux afin de permettre aux services municipaux de passer sur la propriété d'I3F pour réaliser des travaux sur l'isolation thermique d'extérieur.

- Signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

- Déclasser du domaine public routier une emprise à l'angle des rues Emeriau et Ginoux.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DU/2023/69.

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	307

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/168

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/153

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/153 tendant à :

- Attribuer des subventions pour un montant total de 59 500 euros à 5 associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique, dont pour le 15e arrondissement :
  - 5 000 euros à l'association KOCOYA THINKLAB pour son action d'inclusion numérique dans les 15e et 16e arrondissement
  - 20 000 euros à l'association Centre d'Intervention Thérapeutique et d'Accompagnement Famille et Professionnel (CITHEA) pour son action d'accompagnement des parents à l'ère numérique dans le 15e arrondissement et sur tout Paris.

- Autoriser la Mairie de Paris à signer les conventions correspondantes

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Chantal ROLGEN et Charlotte DESROUSSEAUX ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/153.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 308

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/169

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/160

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/160 tendant à :

- Approuver le principe de généralisation à l'ensemble des établissements municipaux des conseils de parents et des conseils d'établissements, mis en place jusqu'à présent uniquement pour les établissements en régie.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON et Mesdames Chantal ROLGEN et Charlotte DESROUSSEAUX ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/160.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/170

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/79

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/79 tendant à approuver l'octroi à certains collèges publics parisiens de :

- Dotations complémentaires de fonctionnement pour un montant total de 1 431 520 euros, dont pour les collèges du 15e arrondissement :
  - Au titre du chauffage et/ou électricité :
    - 15 000 euros au collège Amédéo MODIGLIANI
    - 8 000 euros au collège André Citroën
    - 15 000 euros au collège Claude DEBUSSY
    - 9 000 euros au collège Georges DUHAMEL
    - 5 000 euros au collège Guillaume APOLLINAIRE
    - 15 000 euros au collège de STAËL
  - Au titre du financement de l'application « EDUMALIN » :
    - 395 euros au collège Amédéo MODIGLIANI
    - 395 euros au collège André CITROËN
    - 395 euros au collège Claude DEBUSSY
    - 395 euros au collège Georges DUHAMEL
    - 395 euros au collège Guillaume APOLLINAIRE
    - 395 euros au collège de STAËL
    - 395 euros au collège BUFFON
    - 395 euros au collège Camille SÉE
- Subventions d'équipement pour un montant total de 57 230 euros, dont pour les collèges du 15e arrondissement :
  - 4 000 euros au collège André CITROËN

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 3/10

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/170

- Subventions pour travaux d'entretien pour un montant total de 197 257 euros, dont pour les collèges du 15e arrondissement :
  - 3 359 euros au collège André CITROËN
  - 2 174 euros au collège Claude DEBUSSY

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/79.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 311

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/171

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/83

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/83 tendant à :

- Attribuer à la Caisse des écoles du 15e arrondissement une subvention d'investissement de 11 918,31 euros pour la réalisation de travaux de remise en état de la cuisine dans le cadre de la reprise d'exploitation du service de restauration scolaire du collège André CITROËN (Paris 15e).

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/83.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 312

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/172

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/84

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/84 tendant à :

- Approuver les dotations initiales de fonctionnement des collèges publics autonomes pour 2024 pour un montant total de 10 757 109 euros dont pour les collèges du 15e arrondissement :
  - 126 302 euros au collège Amédéo MODIGLIANI
  - 189 413 euros au collège André Citroën
  - 92 915 euros au collège Claude DEBUSSY
  - 73 322 euros au collège Georges DUHAMEL
  - 129 156 euros au collège Guillaume APOLLINAIRE
  - 185 581 euros au collège de STAËL

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/84.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/173

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/85

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/85 tendant à :

- Approuver les dotations initiales de fonctionnement des collèges imbriqués avec un lycée pour l'année 2024, pour un montant total de 2 738 585 euros, dont pour les collèges du 15e arrondissement :
    - 121 588 euros au collège BUFFON
    - 144 275 euros au collège Camille SÉE

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/85.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 3/4

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/174

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/93

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/93 tendant à :

- Approuver les modalités d'attribution des dotations de la Ville de Paris pour les actions éducatives des collèges publics

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Chantal ROLGEN et Inès de RAGUENEL

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 315

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/174

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

NON INSCRITS (1)

Julien RIPPERT **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS DEFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/93.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 316

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/175

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/94

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/94 tendant à :

- Approuver les dotations de la Ville de Paris d'un montant total de 1 402 000 euros pour les actions éducatives des collèges publics pour l'année 2024, dont pour les collèges du 15e arrondissement :
  - 8 308 euros au collège André CITROËN
  - 2 841 euros au collège BUFFON
  - 2 915 euros au collège Camille SÉE
  - 1 849 euros au collège Claude DEBUSSY
  - 1 825 euros au collège Georges DUHAMEL
  - 23 035 euros au collège Guillaume APOLLINAIRE
  - 19 683 euros au collège de STAËL
  - 26 627 euros au collège Amédéo MODIGLIANI

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Chantal ROLGEN et Inès de RAGUENEL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/175

ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **S'ABSTENANT**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)
David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/94.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/176

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/95

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/95 tendant à :

- Approuver les dotations de la Ville de Paris d'un montant total de 662 347 euros pour les actions éducatives des collèges publics pour l'année 2024, dont pour les collèges du 15e arrondissement :
    - 2 000 euros au collège André CITROËN
    - 800 euros au collège BUFFON
    - 2 085 euros au collège Camille SÉE
    - 3 151 euros au collège Claude DEBUSSY
    - 3 176 euros au collège Georges DUHAMEL
    - 7 400 euros au collège Guillaume APOLLINAIRE
    - 2 000 euros au collège de STAËL
    - 7 000 euros au collège Amédéo MODIGLIANI

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Chantal ROLGEN et Inès de RAGUENEL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/176

ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **S'ABSTENANT**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)
David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/95.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 320

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/177

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/114

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/114 tendant à :

- Attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 324 000 euros à la Caisse des écoles du 15ème arrondissement, pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/114.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 321

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/178

Vœu relatif à l'agrandissement du local du rucher pédagogique du parc Georges Brassens

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Madame Chantal ROLGEN, déposé par Philippe Goujon, Agnès Evren, Gregory Canal, Claire de Clermont-Tonnerre, Laurent Racapé, Louise-Agathe Charpentier, Chantal Rolgen et les élus de la majorité du 15ème relatif à l'agrandissement du local du rucher pédagogique du parc Georges Brassens

Considérant que « l'accueil et la circulation de la faune » constituent l'une des grandes orientations générales de l'OAP thématique « biodiversité » du Plan Local d'Urbanisme bioclimatique de Paris et que la valorisation de la nature en ville revêt à cet égard une importance majeure.

Considérant que la Société Centrale d'Apiculture (SCA), reconnue d'utilité publique depuis 1900, œuvre quotidiennement pour sensibiliser le grand public au rôle indispensable de l'abeille et des autres pollinisateurs dans les écosystèmes et dans la préservation des équilibres naturels.

Considérant que le rucher du parc Brassens, géré par la SCA, a contribué à sensibiliser plus de 90 000 écoliers aux enjeux de la biodiversité en 34 ans d'activité, et continue d'accueillir en moyenne environ 2000 écoliers par an.

Considérant que sur une surface totale 25 mètres carrés, le local jouxtant les ruches ne permet d'accueillir les écoliers et leurs accompagnateurs que sur 12 mètres carrés, en raison de la place occupée par le matériel pédagogique et les équipements apicoles ;

Considérant que l'exiguïté du local limite grandement le potentiel d'accueil des élèves parisiens sur ce site et les interactions avec les écoliers, et que cette infrastructure ne permet pas à ce jour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Philippe Goujon, Agnès Evren, Gregory Canal, Claire de Clermont-Tonnerre, Laurent Racapé, Louise-Agathe Charpentier, Chantal Rolgen et les élus de la majorité du 15ème émettent le vœu que la Mairie de Paris :

1 - Étudie la demande d'extension du rucher déjà transmise par la SCA le 17 avril 2023 à l'adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts et de la biodiversité.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/178

2 - Accompagne la SCA dans la réalisation d'un projet répondant à ses besoins afin de permettre un meilleur accueil des petits parisiens, à savoir :

- **L'extension du local existant pour atteindre une surface de 35m².**
- **À défaut, la construction d'un second local à usage de miellerie ou de stockage du matériel apicole, pour décharger le local existant.**

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Laurent RACAPÉ et Madame Isabelle ROY ;

Après que Madame Isabelle ROY ait proposé d'amender le vœu en remplaçant le point 2 comme suit :
« Que soit étudiée une possibilité d'extension sous réserve de sa compatibilité avec le futur PLU bioclimatique de la Ville de Paris »

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/179

Vœu relatif à la poursuite de poursuivre l'agrandissement de la petite ceinture dans le 15e.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Monsieur David AMIEL, déposé par David AMIEL et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif à la poursuite de poursuivre l'agrandissement de la petite ceinture dans le 15e.

Considérant l'importance de la « petite ceinture ferroviaire » pour les habitants de notre arrondissement, à qui elle offre un espace de promenades, de rafraîchissement et de pratiques sportives,

Considérant la nécessité de poursuivre son agrandissement et de la rendre davantage accessible,
Considérant l'importance d'établir des continuités vertes avec les parcs Georges Brassens et André Citroën,

Considérant qu'une ouverture d'un accès supplémentaire à la petite ceinture, à l'est, près du théâtre Silvia Monfort contribuerait également à faciliter l'accès, à renforcer la fréquentation de ce lieu culturel emblématique et à faire la jonction avec le parc Georges Brassens,

Considérant qu'il serait précieux de poursuivre l'ouverture au public à l'ouest, au-delà de la place Balard, pour se rapprocher du parc André Citroën, ce qui pourrait être compatible avec les besoins techniques de la SNCF, notamment liés au RER C,

David AMIEL et les élus du groupe Indépendants et Progressistes émettent le vœu que la Mairie de Paris et la mairie d'arrondissement :

- **Assurent l'ouverture d'un accès entre la petite ceinture et le parc Georges Brassens et du théâtre Silvia Monfort ;**
- **Négocient avec la SNCF une ouverture supplémentaire au public de la « petite ceinture » au-delà de la place Balard.**

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 324

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/179

Après que Monsieur Florian SITBON ait demandé le retrait du vœu.
Après la décision de maintien du vœu par le groupe Indépendant et Progressistes,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITE DES VOTANTS

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Daniel-Georges COURTOIS, Inès DE RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN. **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT POUR**

NON INSCRITS (1)

Julien RIPPERT, **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/180

Vœu relatif à l'augmentation de la taxe foncière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Monsieur David AMIEL déposé par David AMIEL et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif à l'augmentation de la taxe foncière

Considérant que la « dotation globale de fonctionnement », attribuée par l'Etat aux collectivités territoriales, a augmenté au plan national en 2023,

Considérant que la baisse de dotation globale de fonctionnement perçue par la Ville de Paris est quasi-exclusivement due aux réformes conduites sous le quinquennat de François Hollande, qui ont entraîné une baisse de 1,2 milliards d'euros perçus en 2013 à 124 millions d'euros perçus en 2017, soit une chute de 90%,

Considérant que ces éléments, déjà connus lors de la campagne des élections municipales de 2020, n'ont pas empêché la maire de Paris de promettre aux Parisiens qu'il n'y aurait pas d'augmentation des impôts locaux,

Considérant que la hausse de 52% de la taxe foncière constitue une violation de ces promesses ainsi qu'un choc brutal pour de très nombreux Parisiens,

Considérant que la dette de la Ville de Paris a augmenté de 200% en 20 ans,

Considérant que la fuite en avant fiscale n'est pas une réponse soutenable et qu'il est urgent de réaliser des économies parmi les dépenses de fonctionnement,

Considérant que la situation grave des finances publiques de la Ville appelle tous les responsables, de la majorité comme de l'opposition, à un discours sincère sur les causes réelles des difficultés budgétaires,

David AMIEL et les élus du groupe indépendants et progressistes émettent le vœu que la Mairie de Paris :

- **Communique clairement sur la situation financière de la Ville de Paris;**
- **Renonce à l'augmentation de la taxe foncière;**
- **Mette en place un véritable plan d'économies permettant d'assurer la soutenabilité des finances de la Ville.**

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Grégory CANAL et Florian SITBON

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/180

À LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès DE RAGUENEL, Daniel-Georges COURTOIS, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)

Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN. **VOTANT CONTRE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)

Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, **VOTANT CONTRE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)

David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **VOTANT POUR**

NON INSCRITS (1)

Julien RIPPERT, **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/181

Vœu au Maire du 15e arrondissement relatif aux produits de saison dans les cantines scolaires du 15e

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu au Maire du 15e arrondissement rapporté par Monsieur Julien RIPPERT, déposé par Julien Rippert, les élu.e.s du groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche et les élu.e.s du Groupe Écologiste de Paris relatif aux produits de saison dans les cantines scolaires du 15e

Considérant que les cantines scolaires du 15e sont gérées au niveau de l'arrondissement par la caisse des écoles du 15ème arrondissement.

Considérant que la caisse des écoles du 15ème à pour principales missions l'élaboration des menus, la production des repas et leur distribution dans les établissements scolaires publiques et qu'elles sont présidées par un élu de l'arrondissement.

Considérant que même si la ville de Paris impose un cahier des charges aux caisses des écoles elles disposent d'une très large autonomie pour l'élaboration des menus.

Considérant que des efforts importants sont faits par la caisse des écoles pour mettre en place des menus équilibrés mais que nous avons constaté l'hiver dernier de nombreux menus avec des fruits et légumes qui n'étaient pas de saison.

Considérant que proposer des menus avec des produits de saison ne coute pas plus cher.

Considération l'importance cruciale des repas dans les cantines scolaires notamment pour les familles les plus défavorisées.

Considérant l'importance de l'éducation des très jeunes enfants pour le bien manger.

Considérant que consommer des fruits et légumes de saison est meilleur pour la santé car ils auront plus de vitamines et qu'ils auront plus de goûts.

Considérant que consommer des produits de saison c'est privilégier des circuits courts d'approvisionnement.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 328

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/181

Considérant que consommer des produits de saison c'est protéger l'environnement car cela réduit les engrais chimiques et les pesticides.

Sur proposition de Julien RIppert, des élu.e.s du groupe Paris en commun – Groupe des élu.e.s de gauche, les élu.e.s du Groupe Écologiste de Paris 15e, le conseil d'arrondissement du 15e émet le vœu que :
- Le Maire du 15e arrondissement et les élus qui siègent à la caisse des écoles s'engagent à ne proposer aux enfants de notre arrondissement que des menus avec 100% de fruits et légumes de saison toute l'année scolaire dans les cantines.

Après que Monsieur François CONNAULT ait proposé d'amender le vœu comme suit :
« Le Maire du 15e arrondissement et les élus qui siègent à la caisse des écoles veillent à ce que la CDE poursuive et accélère ses efforts afin de parvenir au plus tôt à ne proposer aux enfants de notre arrondissement que des menus avec 100% de fruits et légumes de saison toute l'année scolaire dans les cantines ».

Après que cet amendement ait été adopté à l'unanimité,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

LE VŒU AMENDÉ EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 329

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/182

Vœu relatif au renouvellement des conseils de quartier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Madame Isabelle ROY, déposé par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15e relatif au renouvellement des conseils de quartier

Considérant l'engagement, à l'échelle parisienne, de mettre en place des dispositifs de participation citoyenne répondant aux règles éthiques énoncées par les praticiens référents en la matière ;

Considérant que la participation citoyenne est un exercice qui requiert une exigence continue et une approche en constante amélioration pour répondre aux aspirations des habitantes et habitants ;

Considérant que les conseils de quartier sont avant tout des lieux d'information, de débats et d'expression citoyenne au service des habitantes et habitants du 15e arrondissement ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer leur représentativité pour garantir leur rôle d'espace de dialogue citoyen ;

Considérant que leur organisation relève de la compétence des mairies d'arrondissement ;

Considérant le renouvellement des conseils de quartier du 15e arrondissement en octobre prochain

Considérant la faible communication sur l'ouverture des candidatures ;

Les élu.e.s du Groupe Paris en Commun- Élu.e.s de gauche du 15 e, émettent le vœu que le Maire du 15 e arrondissement :

- Reconnaisse le caractère avant tout citoyen des conseils de quartier et s'engage à :

o Clarifier le rôle des élus mobilisés en amendant la charte des conseils de quartier pour que les conseillers de quartiers décident de façon autonome de la présidence des conseils de quartier et des ordres du jour ;

o Retirer les élus présents dans les boucles WhatsApp ou mail existantes entre les conseillers de quartier pour qu'ils bénéficient d'un espace d'échanges libres et indépendants ;

- Améliore le dispositif de candidature en renforçant sa transparence :

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/182

o Déployer la communication sur l'appel à candidatures : affichages, réseaux sociaux, communication à l'occasion d'événements locaux, etc. ;

o Transmettre un accusé de réception dans les 24 heures suivant la réception d'une candidature.

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Grégory CANAL, Mathieu LUINAUD et Thibaut BRAGÉ.

Après que Monsieur Thibaut BRAGÉ ait proposé d'amender le vœu en ajoutant les éléments suivants :
« - Que la construction des ordres du jour soit le seul fait des conseillers tirés au sort lors d'une réunion ad hoc qui doit se tenir au moins 15 jours avant la réunion publique ;
- Que tous les conseillers puissent proposer un ou des points de cet ordre du jour lors de cette réunion préparatoire et que soient retenus l'ensemble des points qui auront obtenu la majorité des conseillers de quartier présents à cette réunion préparatoire ;
- Que tout citoyen du quartier ait la possibilité de soumettre lors d'une séance publique un point qu'il souhaiterait voir abordé à l'ordre du jour du conseil suivant, libre ensuite aux conseillers de quartier tirés au sort de voter sur cette inscription lors de leur réunion préparatoire ;
- Qu'il soit interdit pour le président de rajouter des points après cette réunion ou d'en retirer (sauf absence d'un invité) ;
- Que les ordres du jour ainsi définis soient publiés sur le site de la Mairie, sur une page facilement accessible via un QR code qui pourrait être reproduit sur l'affichage annonçant les réunions publiques des conseils de quartier ;
- Que la Mairie du 15e s'engage à réfléchir à une communication plus large des ordres du jour de sorte à stimuler la participation des nos concitoyennes et concitoyens à ces conseils ; »

Après que ce vœu ait été rejeté à la majorité.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

À LA MAJORITE

CHANGER PARIS (40)

Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Grégory CANAL, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès DE

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/182

RAGUENEL, Daniel-Georges COURTOIS, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Anessa LAHOUASSA, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Simon VERMOREL, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE, **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (5)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON, Anouch TORANIAN. **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ, **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (3)
David AMIEL, Fanta BERETÉ, Catherine IBLED, **PAS DE VOTE**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT, **VOTANT POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/183

Relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Mario Soares sur l'immeuble du 17 boulevard Garibaldi

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu rapporté par Madame Isabelle ROY, déposé par les élu.e.s du Groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15e relatif à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Mario Soares sur l'immeuble du 17 boulevard Garibaldi

Considérant que Mario Soares, né le 7 décembre 1924 à Lisbonne et mort le 7 janvier 2017 dans la même ville, est un homme d'État portugais de premier plan, considéré comme le père de la démocratie au Portugal ;

Considérant que de 1970 à 1974, échappant à la dictature salazariste, il a trouvé refuge en France, où il a œuvré pour le retour de la démocratie au Portugal, échangeant avec de nombreux responsables politiques socialistes internationaux parmi lesquels François Mitterrand ;

Considérant que lors de cet exil, Mario Soares a vécu dans le 15e arrondissement de Paris, dans un studio de l'immeuble situé au 17, boulevard Garibaldi ;

Considérant que lors de son retour au Portugal en 1974, au moment de la Révolution des Œillets, il participe au gouvernement provisoire en tant que Ministre des négociations outre-mer, chargé de négocier l'indépendance des anciennes colonies portugaises ;

Considérant que Mario Soares est élu Premier Ministre du Portugal le 23 juillet 1976 et le 9 juin 1983, avant d'être élu Président du Portugal du 9 mars 1986 au 9 mars 1996 ;

Considérant qu'au cours de l'ensemble de ces mandats Mario Soares a toujours conservé de bonnes relations avec la France et en particulier avec François Mitterrand, alors président de la République ;

Considérant que Mario Soares est membre du Haut Conseil de la francophonie et a reçu plusieurs distinctions françaises dont la Grand'Croix de l'ordre national du Mérite et de la Légion d'Honneur ;

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 N° de page 333

CONSEIL DU LUNDI 18 septembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/183

Considérant qu'au mois d'avril 2024, les Portugaises et les Portugais célèbreront le cinquantième anniversaire de la Révolution des Œillets, dont Mario Soares fut l'un des acteurs les plus éminents ;

Considérant l'amitié qui unit la France et singulièrement Paris au peuple portugais ;

Les élu.e.s du Groupe Paris en Commun - Élu.e.s de gauche du 15 e, demandent au Maire du 15 e arrondissement :

- Que soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine commission de dénomination l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Mario Soares au 17, boulevard Garibaldi.

Après avoir entendu l'intervention de Madame Clotilde DEROUARD,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ